

La Nouvelle-Aquitaine et Québec poursuivent leurs coopérations pluri-thématiques et intenses

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **et Line Beauchamp**, déléguée générale du Québec à Paris et représentante personnelle du premier ministre pour la Francophonie, **en présence de Nadine Girault**, ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, **et de Laurence Haguenauer**, consule générale de France à Québec, **ont signé la feuille de route 2018-2021 Nouvelle-Aquitaine - Québec le mardi 22 janvier à Paris** (*Maison de la Nouvelle-Aquitaine au 21 rue des Pyramides, Paris 1^{er}*).

Une coopération renforcée et étendue à toute la grande région

Les 3 anciennes Régions avaient chacune des liens, plus ou moins étroits, avec le Québec :

- L'ex-Limousin n'avait pas de coopération formalisée, mais des partenariats existaient entre des acteurs du secteur bois-forêt, de l'eau-environnement, de la culture (avec une spécificité sur la francophonie) ;
- L'ex-Poitou-Charentes entretenait une coopération ancienne et riche avec le Québec, sur la base d'une histoire commune (la région était une terre de départ vers la « Nouvelle-France », et l'un de ses ressortissants, Samuel de Champlain, a fondé la ville de Québec). La coopération était axée sur des sujets tels que l'économie sociale et solidaire, la jeunesse, la culture et le patrimoine, et le secteur de l'image ;
- L'ex-Aquitaine a, quant à elle, établi une coopération avec le Québec, formalisée depuis 2000. Les axes prioritaires du partenariat étaient les suivants : l'économie et l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche, l'éducation et la formation, la culture, et l'environnement.

L'ex-Aquitaine avait le dispositif de coopération le plus récent, avec un plan d'actions engagé pour la période 2013-2016. Dans le contexte de fusion des Régions, **il a été décidé par la Nouvelle-Aquitaine et la Délégation Générale du Québec à Paris (DGQP) de poursuivre la coopération, et de l'étendre à tout le périmètre du nouveau territoire régional.**

Depuis de nombreuses années, la Région Nouvelle-Aquitaine et Québec initient et accompagnent des partenariats dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de l'industrie. Quelques exemples : l'Institut de Nutrition Aquitaine-Québec (INAQ), le laboratoire international associé (LIA) « OptiNutriBrain », le Réseau scientifique Aquitaine Québec Forêt-Bois, le réseau Ageau (Aquitaine-Québec Eau), le Laboratoire International Associé en Optique-Photonique-Laser réunissant l'INRS, le CNRS, l'Université de Bordeaux et l'Université Laval, le partenariat entre TechnoMontréal et Digital Aquitaine autour des thèmes de la télémédecine, la télépathologie et la e-santé à domicile...

Cinq axes de coopérations prioritaires

Cette feuille de route, qui traduit la volonté partagée entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Délégation Générale du Québec à Paris de **poursuivre et renforcer leur coopération**, vise à cadrer les axes d'intervention de la coopération dans **cinq domaines prioritaires** :

- **le développement économique** : il s'agira de favoriser les échanges entre les pôles de compétitivité néo-aquitains et les créneaux d'excellence québécois et le développement de projets de coopération dans les domaines suivants : filière forêt/bois, numérique, eau, changement climatique, aéronautique, espace, économie maritime, optique-laser, tourisme et santé / e-santé ;
- **l'économie sociale et solidaire (ESS)** : il s'agira pour cet axe de valoriser et de développer les projets d'insertion par l'activité économique (IAE), développer les échanges de pratiques entre les coopératives d'activités et d'emplois, mais aussi développer les collaborations autour du lien ESS – culture – numérique et enfin promouvoir l'économie circulaire dans le cadre des projets de ressourceries ;
- **l'enseignement supérieur et recherche** : les coopérations entre les Universités de Nouvelle-Aquitaine et du Québec, en particulier les Universités de Bordeaux et Laval constituent un enjeu fort du partenariat. Les projets portent notamment sur la nutrition, la forêt, l'optique-laser-photonique et la santé. Il s'agit à présent de consolider ces coopérations et de les développer à l'échelle de l'ensemble des Universités de Nouvelle-Aquitaine. Il s'agira également de travailler à l'approfondissement du lien entre université et entreprise, de développer les projets d'e-mobilité et co-diplômes, et les échanges en matière d'innovation pédagogique (enseignement à distance) ;
- **la jeunesse et la mobilité** : le Québec est une destination phare, très prisée des étudiants ; la Région souhaite développer des échanges avec le Québec en intégrant plusieurs volets : mobilités dans un cadre formel et non formel, projets d'engagement des jeunes ;
- **la culture** : cet axe vise à favoriser les échanges entre les professionnels de la culture et les artistes, dans les domaines du livre, de la bande-dessinée, du cinéma, du spectacle vivant, des musiques actuelles, du patrimoine et des arts numériques.

Quels sont les bénéficiaires visés ?

A travers cette coopération, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Délégation générale du Québec à Paris entendent accompagner et favoriser les échanges et les collaborations entre leurs partenaires locaux, aux premiers rangs desquels **les Pôles de compétitivité régionaux** qui sont fortement mobilisés pour les projets en lien avec des filières identifiées telles que : forêt/bois, l'eau, la lutte contre les changements climatiques, l'aéronautique et l'espace, l'énergie, l'optique laser, le numérique et la santé ; **les clusters, les grappes d'excellences, les startups ; les entreprises, les chefs d'entreprises et les jeunes entrepreneurs ; les réseaux économiques ; les Universités, les Grandes écoles et les organismes de recherche ; les étudiants, les doctorants, les apprentis et les lycéens ; les centres/écoles offrant de la formation professionnelle initiale ; les réseaux associatifs et coopératifs ; les intervenants culturels.**

Quelle mise en œuvre ?

Cette coopération va se matérialiser par **de la mise en contact et de l'accompagnement en termes d'ingénierie de projets**, et **des soutiens financiers, soit régionaux**, à travers les politiques sectorielles de la Région (recherche, culture, mobilité, ESS) ou du Fonds de

coopération **interrégionale** (120 000 euros budgétés en 2019), **soit spécifiques par le biais du fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD), ou le Fonds d'initiative Québec-Régions françaises (FIQRF).**

Afin de bien encadrer ses coopérations, **la Région Nouvelle-Aquitaine entend notamment s'appuyer sur** les programmes et stratégies suivantes : **le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ; le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ; et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** qui sera adopté en 2019 ou encore la feuille de route Santé. **La Délégation Générale du Québec à Paris** compte, quant à elle, se baser sur la **stratégie numérique du Québec** et plus précisément sur le « parcours numérique France-Québec », une initiative qui vise à soutenir les échanges entre les entreprises et les incubateurs tant français que québécois ; **la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 « Oser Innover » ; la politique québécoise de la culture « Partout, la culture » ; le plan d'action en électrification des transports 2015-2020 ; et la politique de mobilité durable 2030.**

Zoom sur les dispositifs et programmes qui pourront être mobilisés :

Le Fonds de coopération interrégionale Québec - Hesse - Emilie-Romagne et autres subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine ; le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD) ; le Fonds Émerillon : l'appel à projets général de la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ) ; l'appel à projets « Samuel de Champlain » géré par le Conseil franco-québécois de coopération universitaire (CFQCU) ; le Fonds d'initiatives Québec-Régions françaises ; le Programme industriel France-Québec, administré conjointement par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour le Québec, et Business France pour la partie française ; la French Tech, soutien aux start-up.

Contacts presse :

Région Nouvelle-Aquitaine :
Rachid Belhadj 05 57 57 02 75

Délégation Générale du Québec
Jean-François Normand 01 40 67 85 31